

Territoires wallons : Horizons 2040

*Du diagnostic aux scénarios exploratoires
mise en prospective des enjeux du SDER*

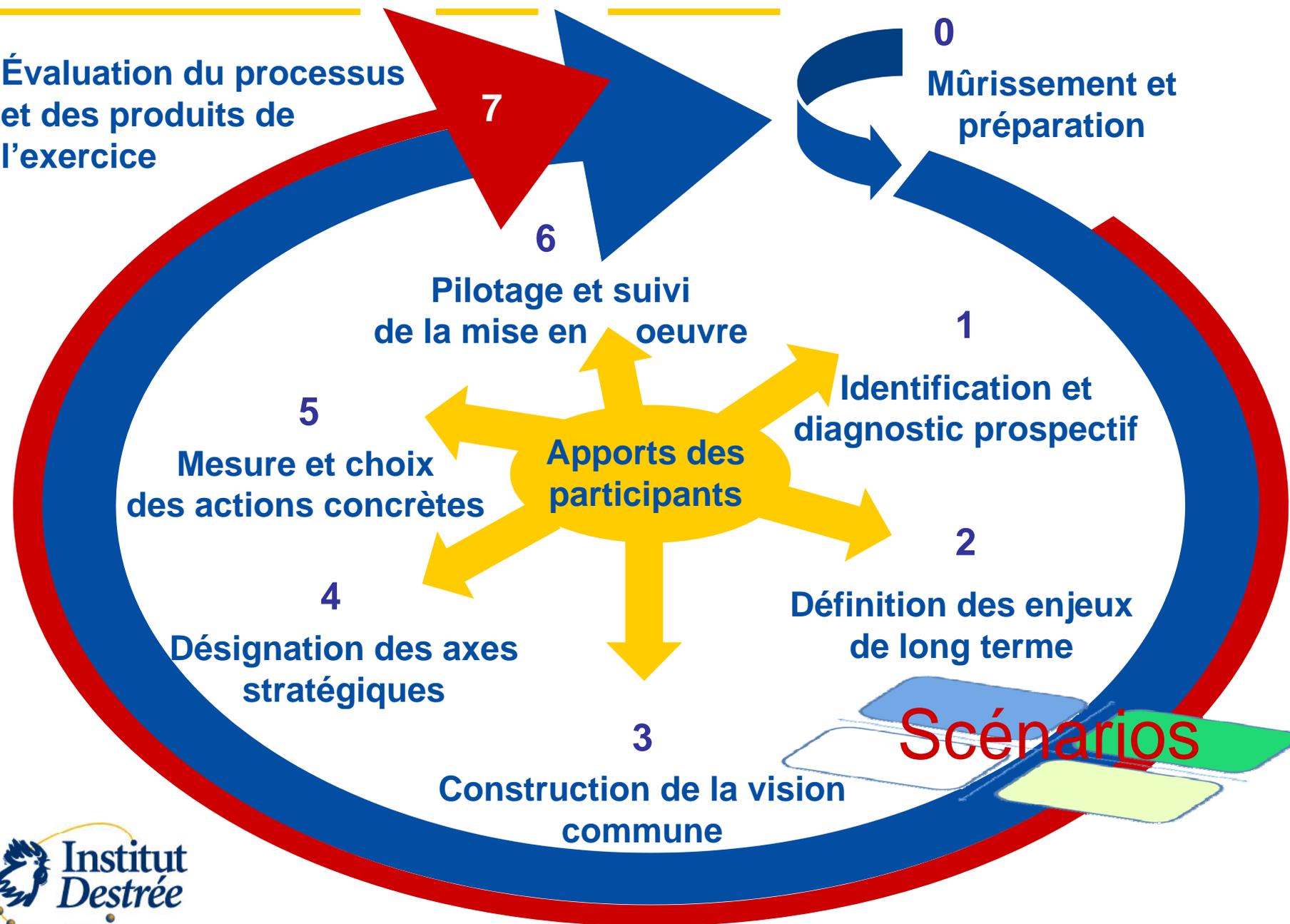
Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

Liège, Palais des Congrès
21 novembre 2011

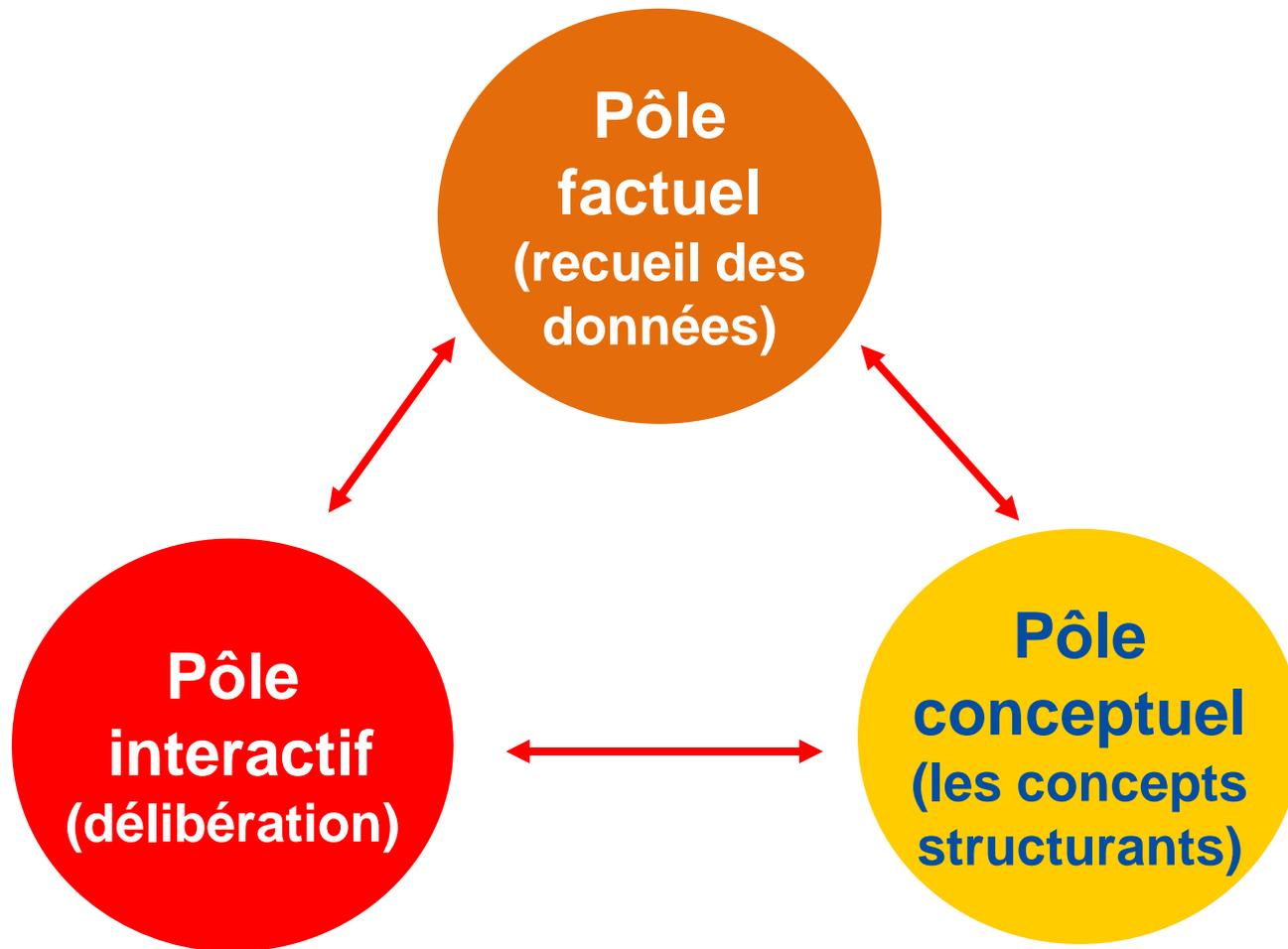


Le processus de la prospective

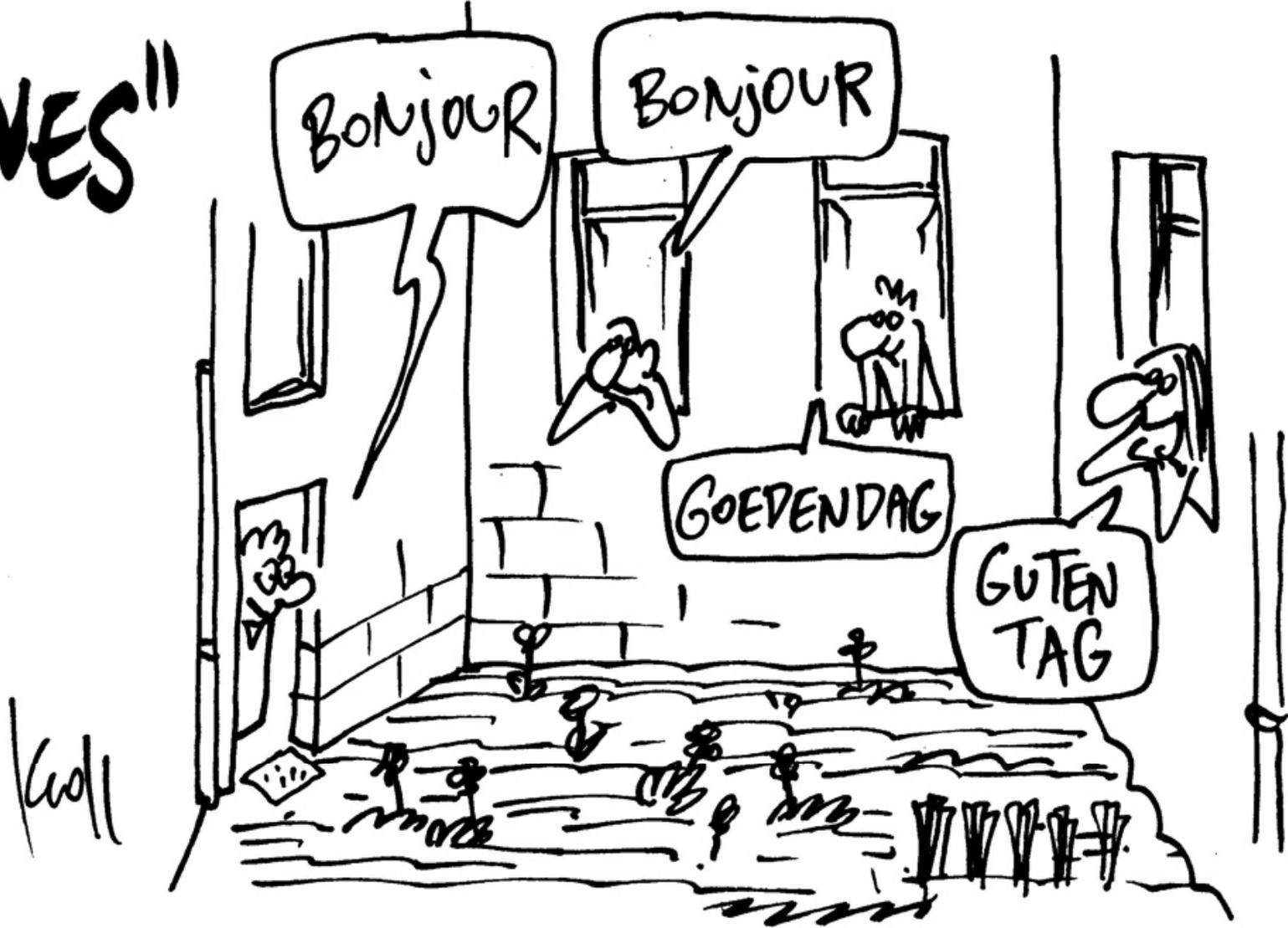
Évaluation du processus
et des produits de
l'exercice



L'approche trifonctionnelle de Thierry Gaudin



"LES INVASIVES"



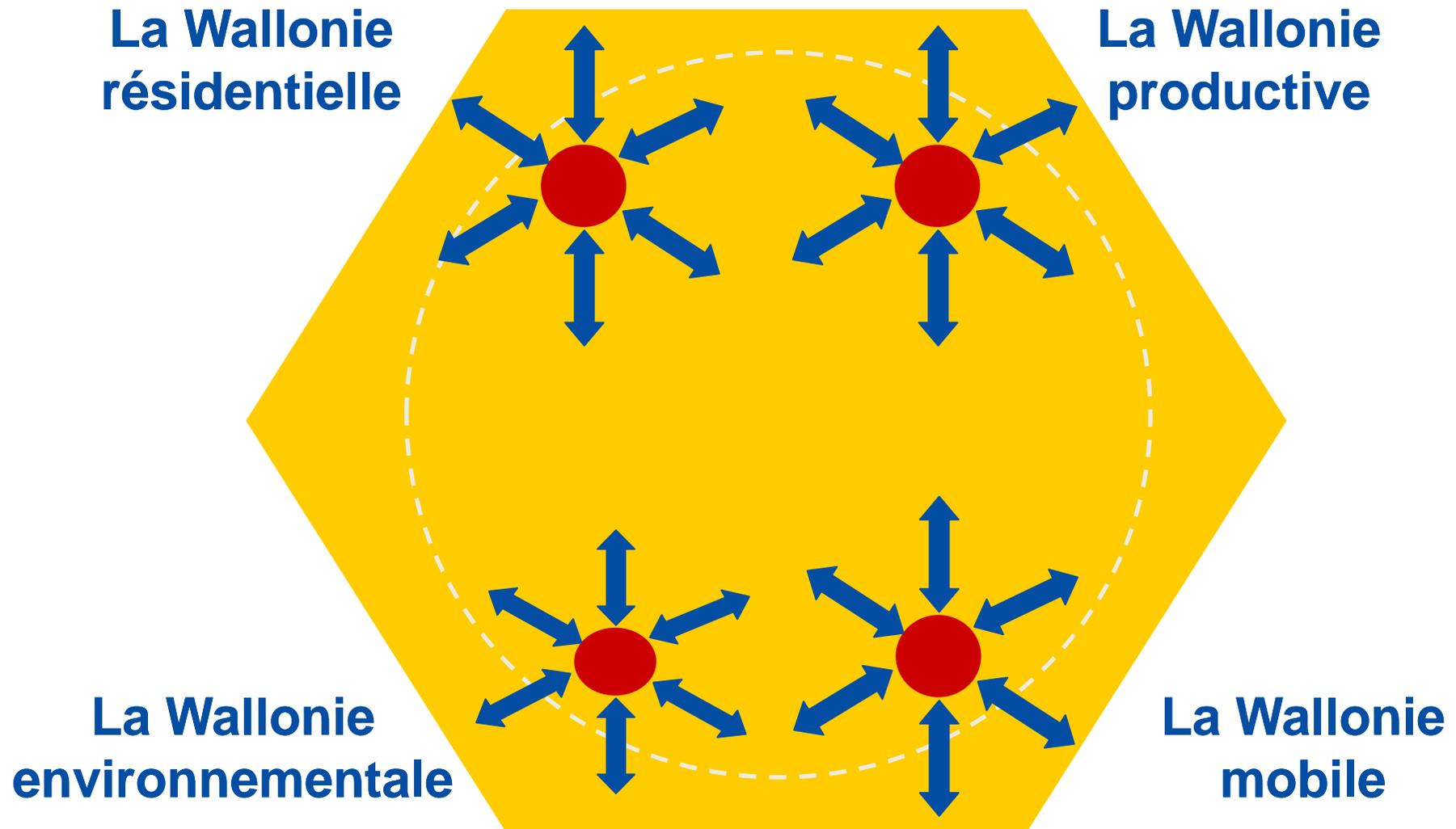
Trois questions légitimes

Pourquoi avoir construit des scénarios ?

Comment a-t-on élaboré ces scénarios ?

Quels sont les atouts et les limites de ces scénarios ?

Organisation des sous-systèmes



Identification des variables-clefs

SS1. Territoire wallon et enjeux résidentiels

- R1. Cadre légal et outils régionaux
- R2. Vieillesse de la population
- R3. Structure des ménages
- R4. Cohabitation des usages du sol
- R5. Politique de la ville
- R6. Pression foncière, accès au logement
- R7. Mobilité résidentielle
- R8. Etat du bâti
- R9. Situation des finances publiques
- R10. Politique du logement social
- R11. Politique des transports en commun
- R12. Protection des sites naturels
- R13. Localisation des zones de commerce et d'emploi / mixité
- R14. Cycle de l'eau
- R15. Coût d'accès à l'eau
- R16. Adaptabilité des réseaux de fourniture d'énergie
- R17. Coût d'accès à l'énergie

Identification des variables-clefs

- R18. Consommation et auto-production d'énergie
- R19. Hébergement touristique et résidences secondaires
- R20. Habitats permanents et précaires
- R21. Attractivité « résidentielle » des gares
- R22. Modes de déplacement
- R23. Etalement urbain / densité
- R24. Qualité du cadre de vie

SS2. Territoire wallon et système productif

- P0. Politique européenne de cohésion
- P00. Profil de croissance régional
- P1. Cadre légal et outils régionaux
- P2. Stratégie wallonne de développement économique
- P3. Localisation des zones de commerce, de services, de loisirs
- P4. Dynamiques foncières
- P5. Friches industrielles et commerciales
- P6. Lieux de connaissance et activités à haut potentiel technologique
- P7. Politiques de la ville

Identification des variables-clefs

- P8. Localisation des activités économiques résidentielles
- P9. Développement logistique wallon
- P10. Modes de distribution et de consommation des produits
- P11. Modes de transport des marchandises et attractivité des pôles de transport
- P12. Modes de production agricole
- P13. Coût d'accès à l'énergie
- P14. (-)
- P15. (-)
- P16. Filières agro-énergétiques et bois-énergie
- P17. Exploitation et localisation des gisements actifs
- P18. Nuisances environnementales

SS3. Territoires wallons et mobilité

- M1. Cadre légal et normes
- M2. Politique wallonne de la mobilité
- M3. Coût de l'énergie

Identification des variables-clefs

- M4. Modes de déplacements des personnes
- M5. Modes doux
- M6. Politique wallonne de mobilité
- M7. Modes de transport des marchandises
- M8. Développement logistique wallon
- M9. Transport et distribution de l'énergie
- M10. Circulation de l'information
- M11. Capacité / adaptabilité des réseaux et infrastructures de transport
- M12. Dispersion / concentration des fonctions
- M13. Nuisances liées aux transports
- M14. Localisation des ZAEI et des fonctions commerciales
- M15. Connexions vers le dehors
- M16. Raréfaction des ressources publiques

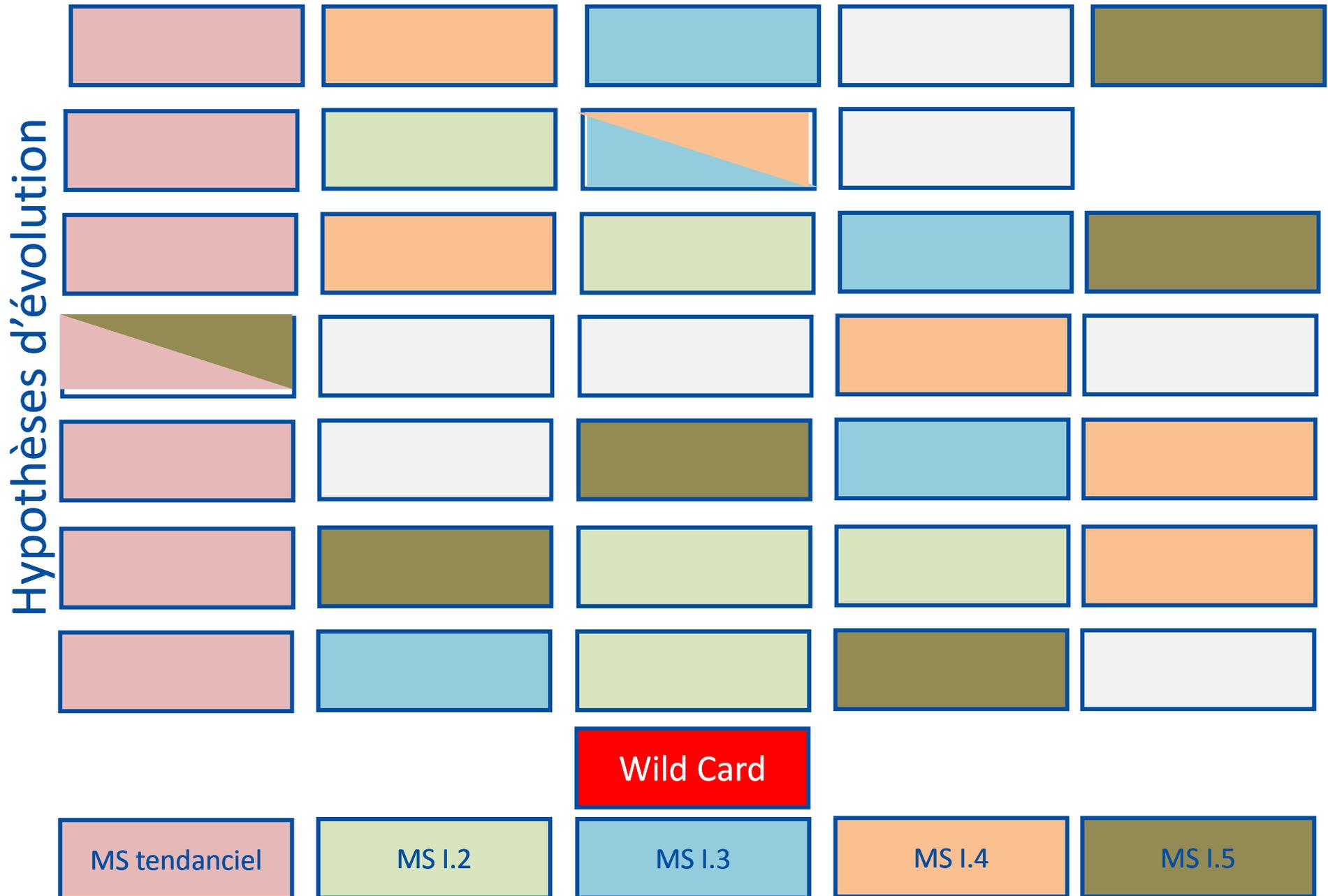
SS4. Territoires wallons et mobilité

- E1. Cadre général de protection et de gestion de l'environnement
- E2. Exploitation et localisation des gisements extractifs

Identification des variables-clefs

- E3. Sites désaffectés
- E4. Evolution de la PAC et de la politique de développement rural
- E5. Modes de production agricole
- E6. Cohabitation agriculture – environnement
- E7. Dynamiques foncières
- E8. Cohabitation des usages du sol
- E9. Gestion de la biodiversité
- E10. Filières agro-énergétiques et bois-énergie
- E11. Autres modes de production d'énergie renouvelable
- E12. Protection des sites naturels
- E13. Gestion des déchets (et des nuisances)
- E14. Gestion du cycle de l'eau
- E15. Gestion des risques climatiques et naturels
- E16. Gestion des paysages
- E17. Attractivité touristique liée à la qualité de l'environnement
- E18. Etat du bâti
- E19. Gestion des pollutions et des risques

Sous-système I – La “Wallonie résidentielle”

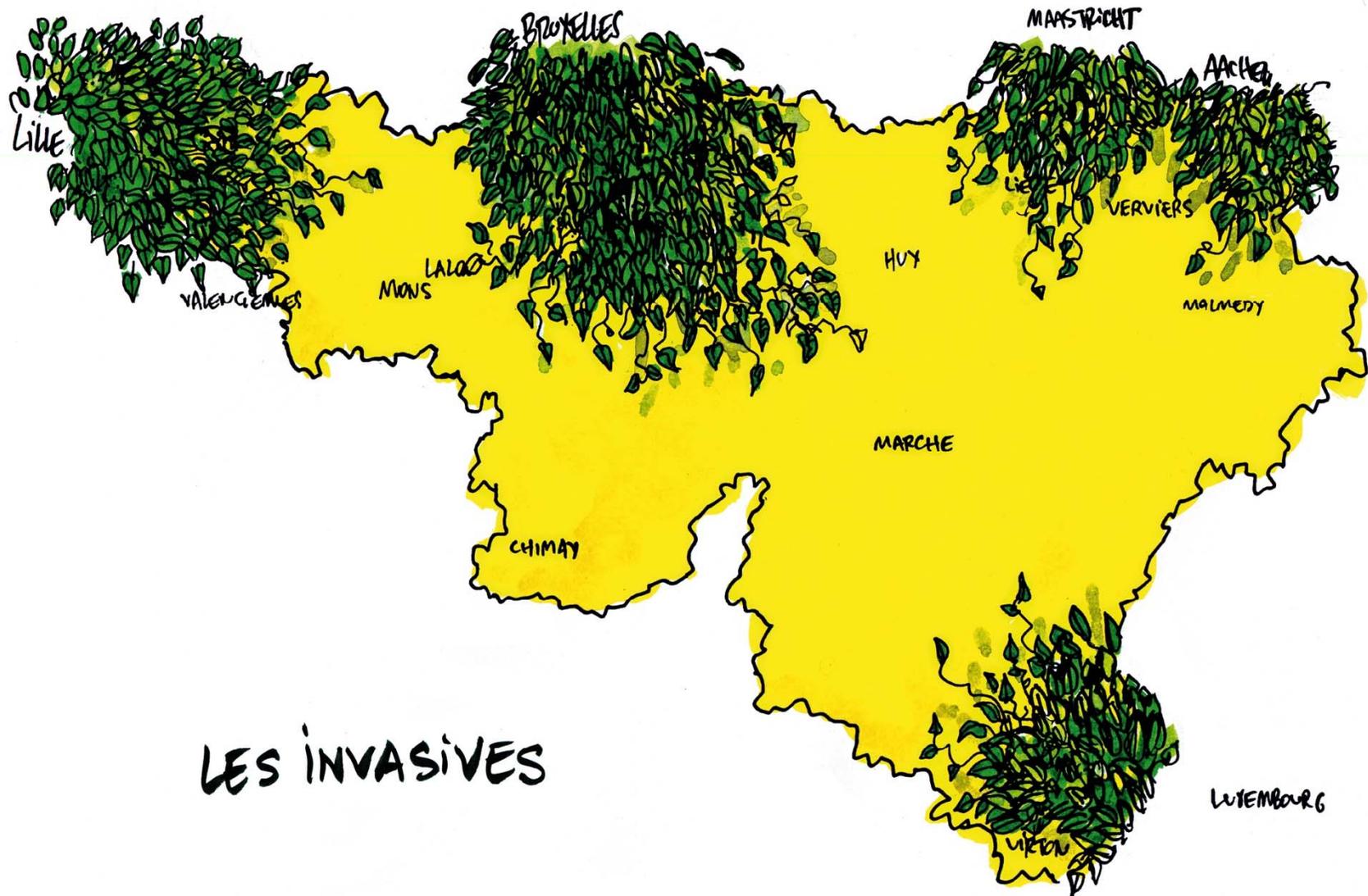


Système global – “Les Wallonie en 2020-2040”

Micro-scénarios	MS tendanciel	MS I.2	MS I.3	MS I.4	MS I.5
	MS tendanciel	MS II.2	MS II.3	MS II.4	MS II.4
	MS tendanciel	MS III.2	MS III.3	MS III.4	Wild Card
	MS tendanciel	MS IV.2	MS IV.3	MS IV.4	MS IV.5
	Sc tendanciel	Sc vert d'eau	Sc bisque	Sc gris de lin	Sc. ambre jaune

Cinq scénarios exploratoires contrastés

1. Les invasives
2. Les grimpantes
3. Les massifs
4. Les greffons
5. Les bambous



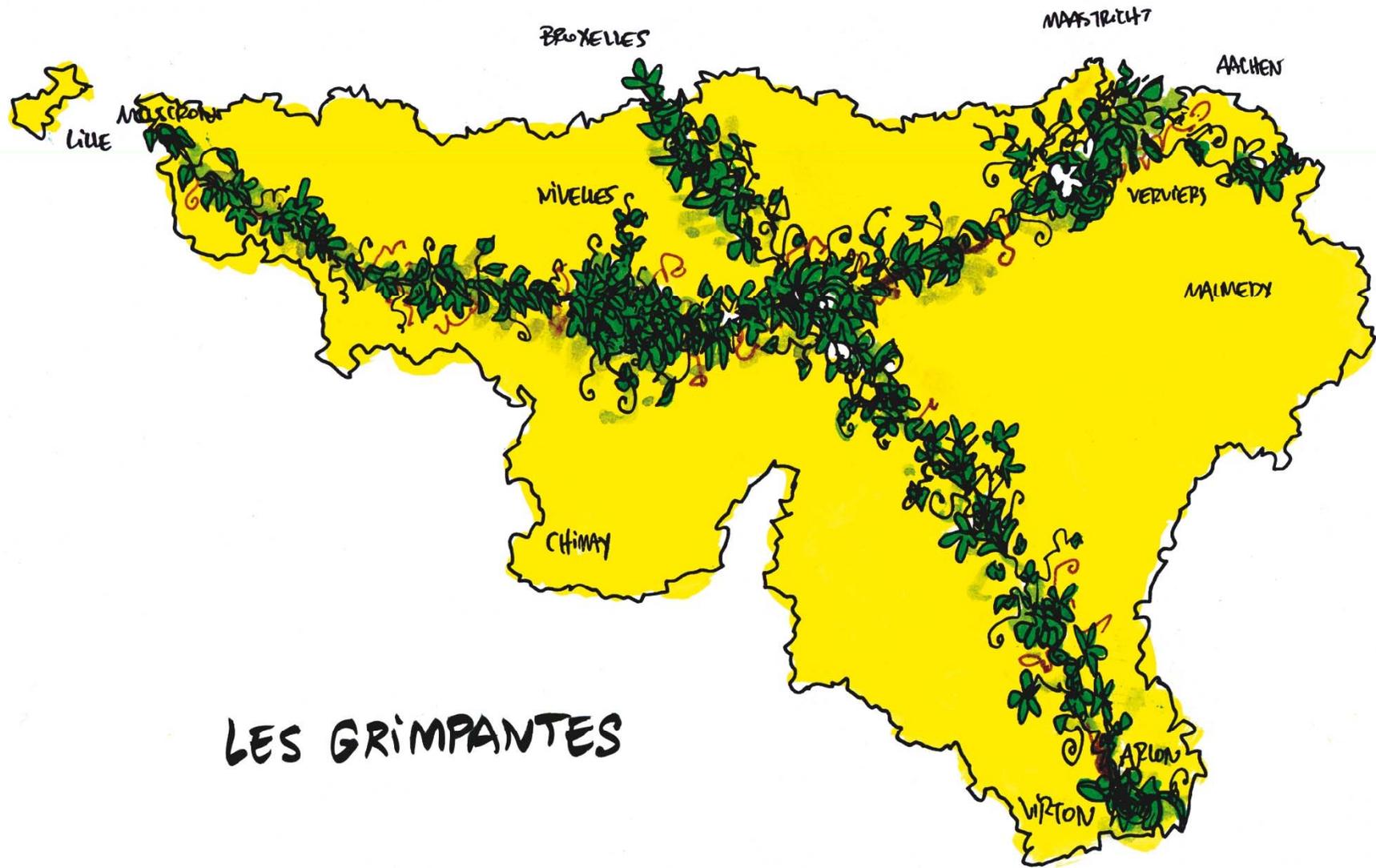
LES INVASIVES

Scénario à l'horizon 2040 – “Les invasives”

Le développement territorial wallon serait structuré depuis les pôles métropolitains qui lui sont extérieurs dans une logique de densification en couronnes. Dans ce cadre, la mobilité serait un des enjeux majeurs du développement de la Wallonie. Les liaisons entre métropoles et pôles secondaires, la potentialisation des pôles de connaissance et logistiques, la qualité des réseaux de transport seraient les nouveaux atouts de la région qui deviendrait le « réservoir » des métropoles. De manière complémentaire, le développement rural pourrait s'organiser de manière articulée aux dynamiques métropolitaines tout en valorisant les potentiels locaux. Le tourisme rural, les services rendus par la ruralité et un cadre de vie préservé seraient vecteurs de cette évolution.



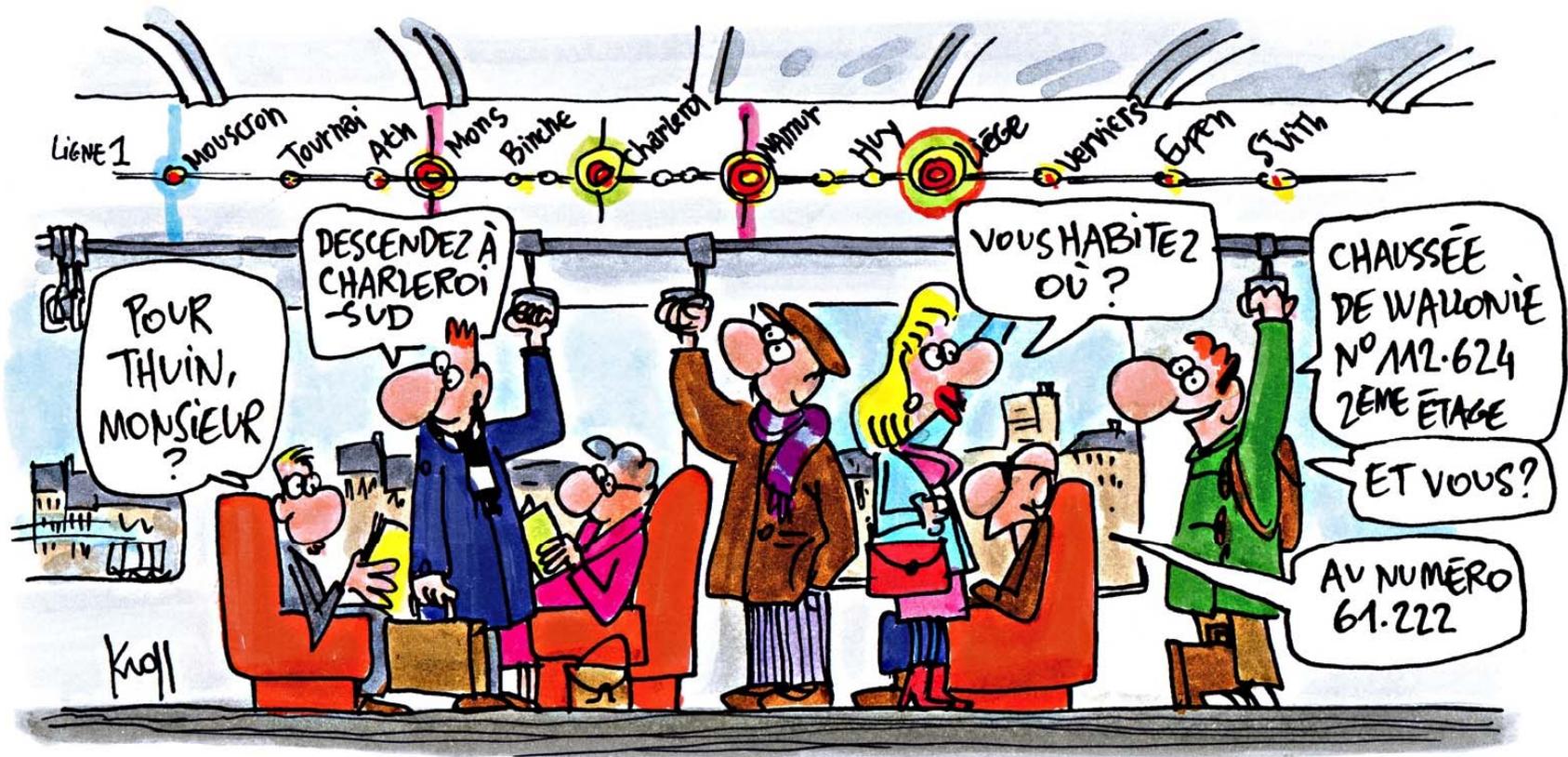
LES INVASIVES



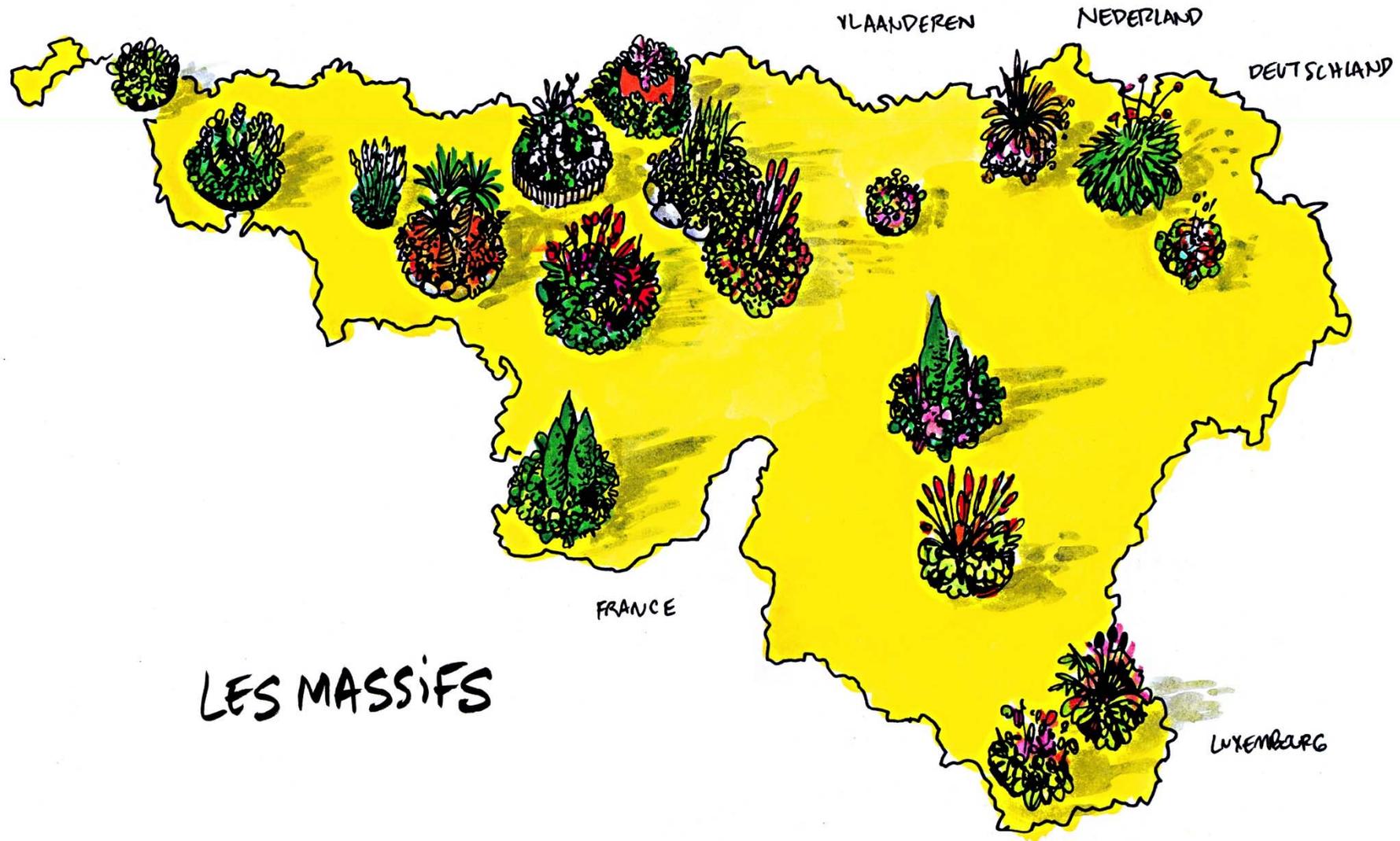
LES GRIMPANTES

Scénario à l'horizon 2040 – “Les grimpantes”

Les principaux développements de la Wallonie s'articuleraient le long des axes internes à la région, de Bruxelles à Lille, de Bruxelles à Arlon et de Mons à Liège. Telles des plantes grimpantes sur une armature en forme d'arête, les conurbations se connecteraient pour progressivement former un continuum urbain le long d'axes reliant deux pôles métropolitains. La performance en mobilité serait un enjeu pour ces axes, de même que des outils d'aménagement du territoire volontaristes capables d'administrer leur développement de manière durable. La densité serait privilégiée et permettrait une montée en puissance de rénovation urbaine et d'aménagement actif du territoire. Parallèlement, les zones naturelles seraient largement préservées.



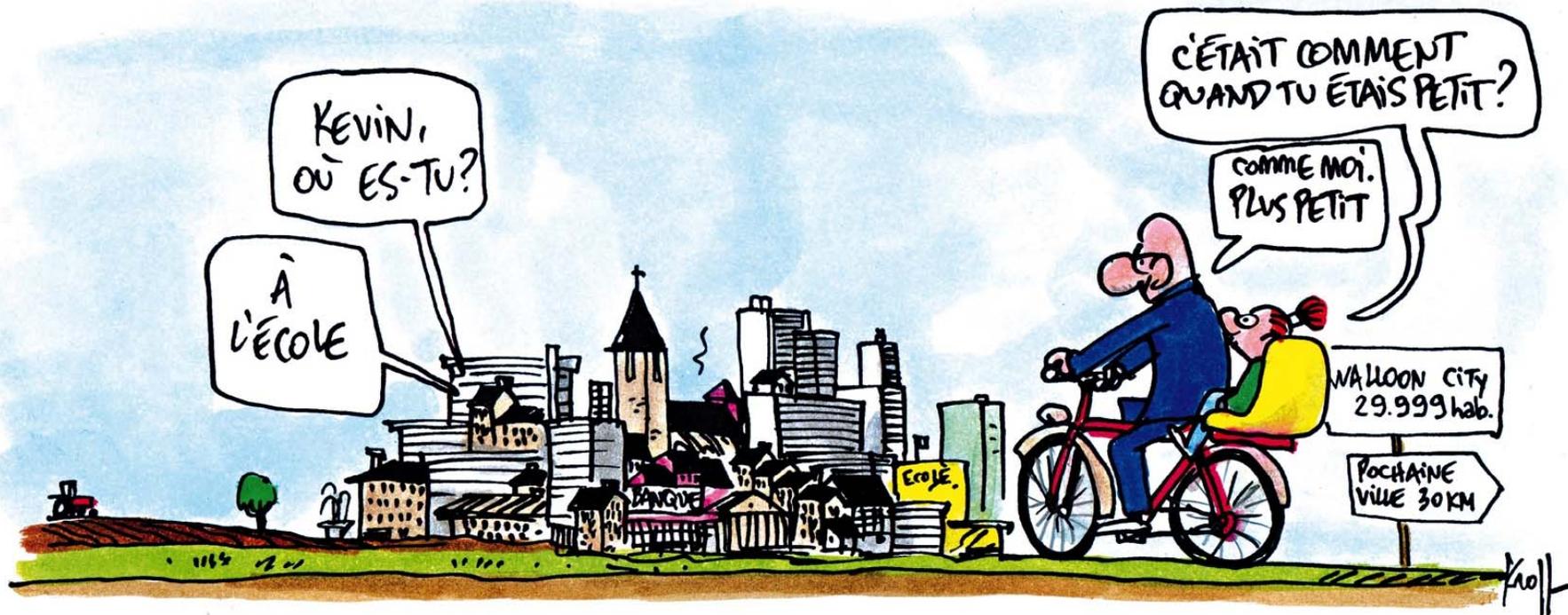
LES GRIMPANTES



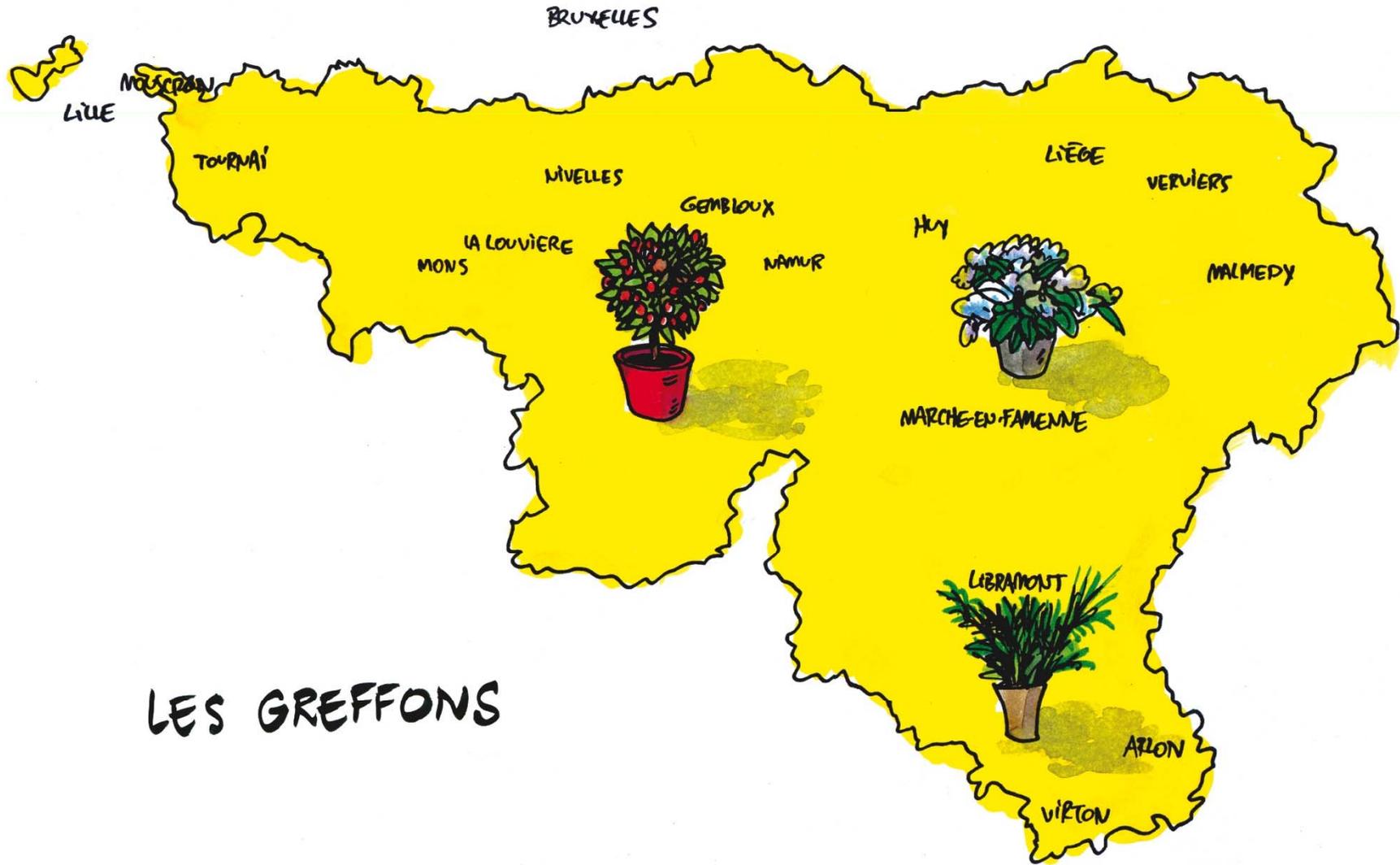
LES MASSIFS

Scénario à l'horizon 2040 – “Les massifs”

Les villes et pôles actuels constitueraient, dans ce scénario, la base d'une organisation territoriale davantage maîtrisée. Les outils de rénovation rurale et urbaine deviendraient les leviers de ce développement. Dans l'optique de rendre aux milieux urbains et cœurs de villages un cadre de vie de qualité, durable et appropriable par les habitants. La mixité fonctionnelle et la métrique piétonne seraient les principes-clés de l'aménagement. Un retour aux centres des villes et des villages s'accompagnerait d'une inversion de l'étalement urbain. La localisation des activités économiques serait régulée en fonction de critères d'accessibilité et de mobilité.



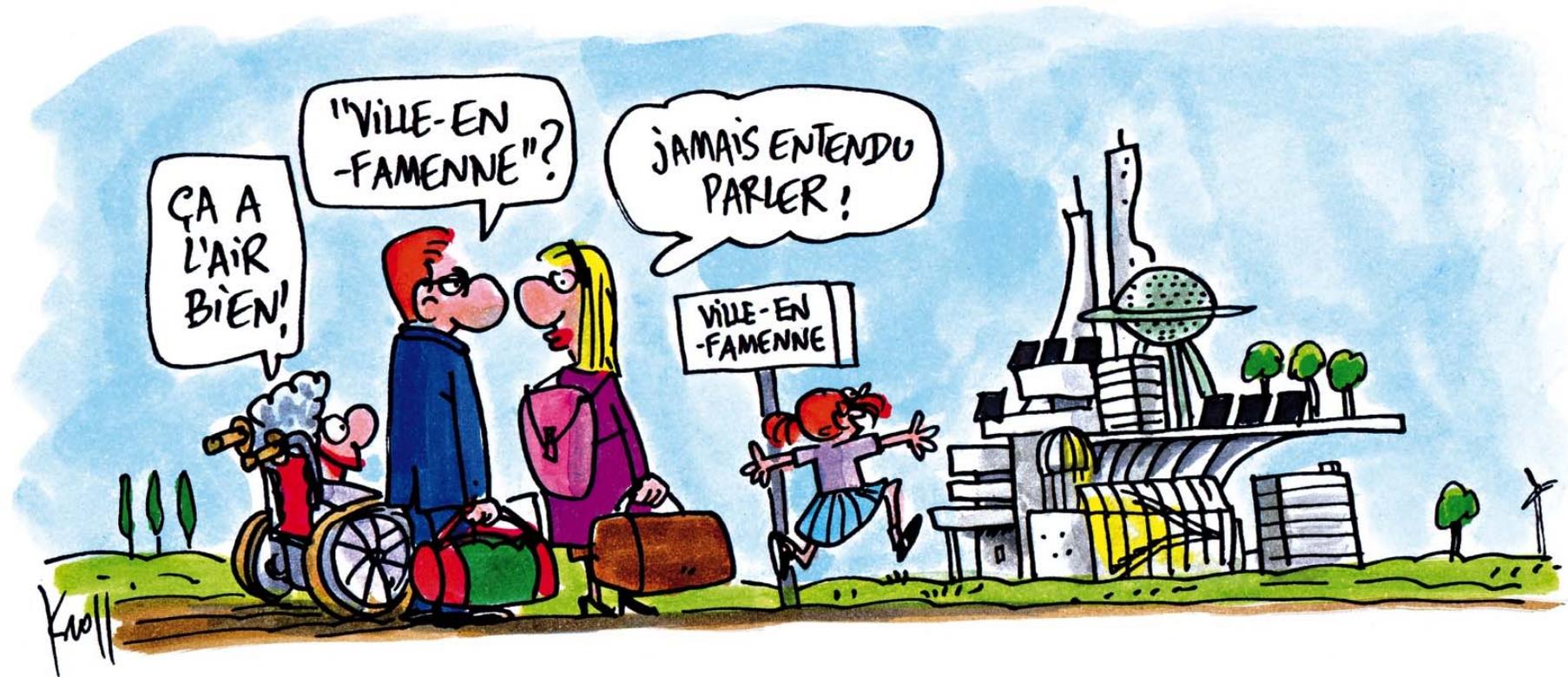
LES MASSIFS



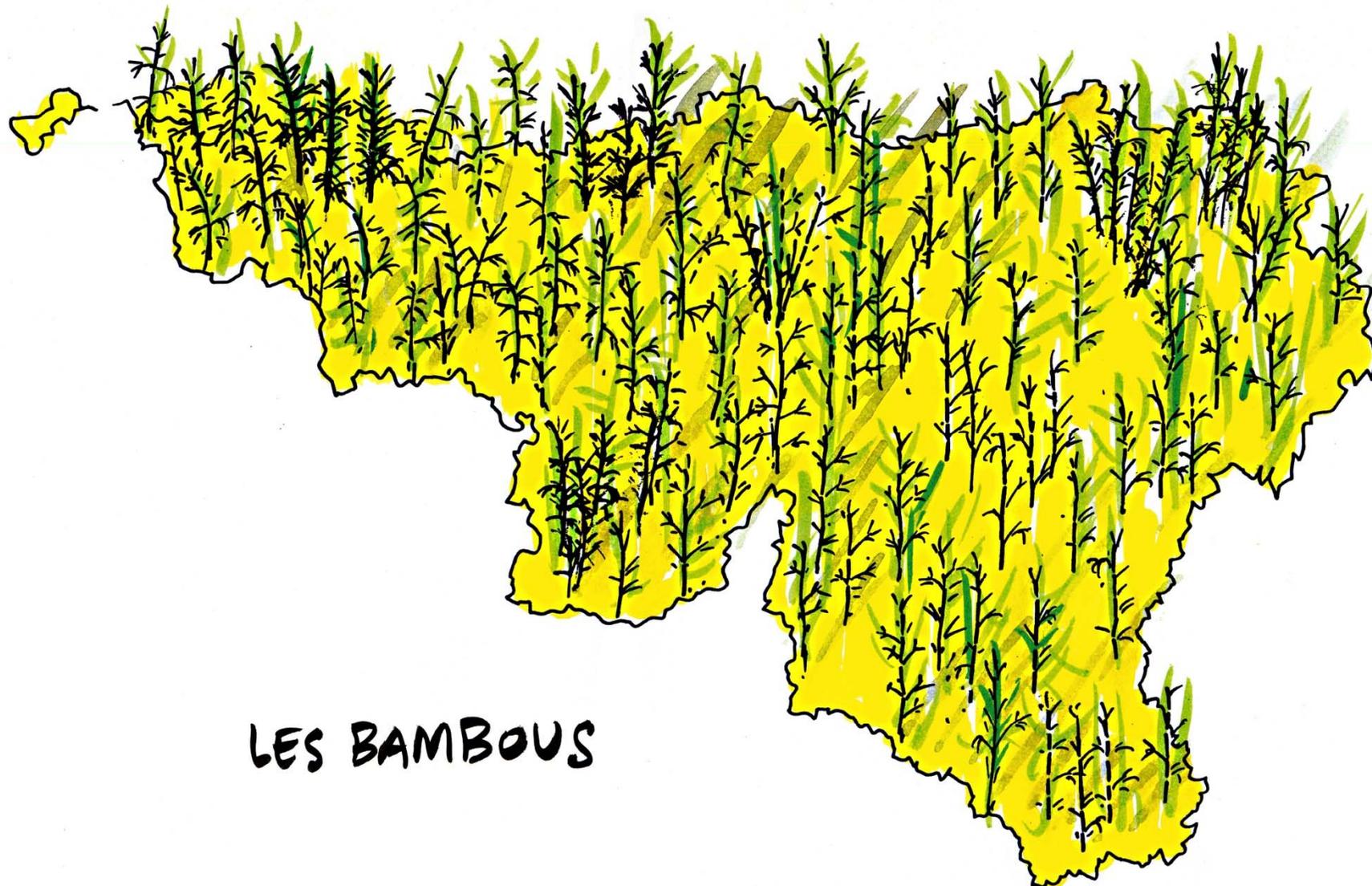
LES GREFFONS

Scénario à l'horizon 2040 – “Les greffons”

La Wallonie opte pour l'implantation de nouveaux pôles urbains stratégiquement localisés, à l'image de l'opération menée il y a 40 ans avec Louvain-la-Neuve. Ces « villes nouvelles » ou élargies participeraient à l'amortissement de la croissance démographique et seraient porteuses de projets structurants pour leurs sous-régions. Des solutions innovantes en termes d'accessibilité, de performance énergétique, de densité, de cohésion sociale, d'habitat et de mixité seraient recherchées. Des dispositifs de soutien aux initiatives intergénérationnelles y seraient par exemple engagés. Ces nouveaux pôles participeraient au dynamisme global de la région, soutenus par un Schéma de Développement de l'Espace régional structurant et cohésif.



LES GREFFONS



LES BAMBOUS

Scénario à l'horizon 2040 – “Les bambous”

Des implantations territoriales désordonnées, suivant des intérêts individuels apparaîtraient de manière incontrôlée sur le territoire wallon. La dispersion des fonctions et le zonage seraient des conséquences logiques et ce scénario territorial aurait pour effet non négligeable une augmentation des besoins en énergie et en ressources. La fonction productive des espaces ruraux s'en trouverait potentiellement renforcée dans des logiques d'intensification des usages du sol. Les villes et les villages continueraient à s'étendre laissant peu de place à la densité et le modèle d'habitat dominant ne serait pas remis en question.



LES BAMBOUS

Cinq enjeux manifestes liés à ces scénarios

1. Les invasives (enjeu)

Comment, dans une logique gagnant-gagnant, faire participer les territoires wallons périphériques au renforcement des pôles métropolitains extérieurs sans menacer la cohésion régionale de la Wallonie et la capacité de ses lieux de décisions ?

Cinq enjeux manifestes liés à ces scénarios

2. Les grimpantes (enjeu)

Comment mettre en place une mobilité performante qui assure à la fois des liaisons efficaces entre les pôles d'activités et résidentiels urbains wallons à forte densité, et relie ceux-ci aux réseaux européens, sans marginaliser les zones rurales ?

Cinq enjeux manifestes liés à ces scénarios

3. Les massifs (enjeu)

Comment instaurer des mécanismes de régulation contraignants en matières énergétiques, de localisation, de foncier, de mobilité, qui soient vraiment partagés par les citoyens, obtiennent leur adhésion, et puissent être portés politiquement pendant plusieurs décennies, afin de sortir leurs effets ?

Cinq enjeux manifestes liés à ces scénarios

4. Les greffons (enjeu)

Comment faire du SDER un outil précis et structurant qui puisse porter des politiques de long terme en matière de localisation (polarité, accessibilité, disponibilité du foncier, flux, etc.), de développement d'initiatives créatrices (villes nouvelles, etc.), et de performance territoriale (densité, mixité, efficacité énergétique, accessibilité aux modes de déplacements doux, maîtrise du foncier, etc.) ?

Cinq enjeux manifestes liés à ces scénarios

5. Les bambous (enjeu)

Comment faire en sorte que ce qui fait l'image de qualité de vie, de bien-être et d'harmonie, la plus porteuse de la Wallonie - y compris dans le bassin industriel - ses paysages ruraux et forestiers, ne soient pas sacrifiés à une polarisation sur des villes de plus en plus vantées comme les seuls lieux de l'innovation et du développement de l'économie servicielle, cognitive et créative ?

Conclusion

- la suite : (re)formuler et hiérarchiser les enjeux de long terme ;
- élaborer la vision prospective partagée ;
- construire la stratégie, en tenant compte des stratégies internes, adjacentes et surtout européennes ;
- SDER et projet de société ?

Merci !

